

KAP

Kot Autonome Provisoire

Rapport d'activité 2021

Un dispositif particulier d'accompagnement des jeunes
à l'autonomie développé par le CEMO

©Maria Baoli – projet « le Miroir »

CEMO AMO
86, rue de Parme, B-1060 Bruxelles
T. +32 (0)2 533 05 60, F. +32 (0)2 533 05 69
cemo@cemoasbl.be, www.cemoasbl.be,
www.facebook.com/CEMOasbl



Centre d'Education en Milieu Ouvert Asbl

Introduction

Notre dispositif spécifique d'accompagnement à l'autonomie, créé il y a plus de 10 ans, continue de se développer. Il comptera bientôt près d'une vingtaine d'unités d'hébergement répartis sur différentes communes bruxelloises. Les nombreuses spécificités du KAP en font un projet unique et en constante évolution pour répondre au mieux aux besoins et aux constats actuels. Il apporte des outils adaptés à une problématique à la fois aiguë et émergente de l'itinérance chez les jeunes. Il contribue également à combler un manque, criant en région bruxelloise, en matière de dispositifs d'accompagnement et d'hébergement adaptés à ce public.

En effet, pour une partie de la jeunesse, dont les plus défavorisé.e.s, en manque de liens et soutiens, cette transition vers l'âge adulte est synonyme de rupture. Certain.e.s feront connaissance, durant cette période nodale, avec l'errance et parfois le monde de « la rue ». Les réalités vécues par ces jeunes sont très hétérogènes. Beaucoup de ceux, celles-ci, sans référents parentaux, se retrouvent à la sortie d'institution, et parfois très jeunes, sans structure et accompagnement adaptés à leurs besoins. Pour d'autres, vivant en famille, ce passage vers l'âge adulte est un moment de crise, les amenant à devoir quitter leur foyer. Cette rupture peut aussi parfois naître ou d'un regroupement familial qui s'est mal passé ou d'une grossesse, d'une identité sexuelle qui n'est pas acceptée par les parents.

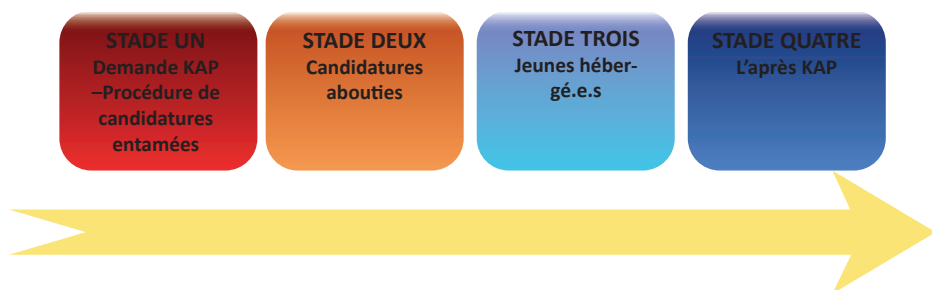
Le droit à avoir accès à un logement décent et adapté est important. C'est d'ailleurs un des points du projet pédagogique de notre dispositif. Ce logement peut être le socle d'une expérience libératrice, permettant à ces jeunes d'explorer de nouveaux horizons et d'enrayer « la rupture des liens à répétition ». Il nous paraît en effet compliqué de se construire, sans avoir un lieu où l'on se sent bien, que l'on peut quitter et où l'on peut revenir à sa guise. Mais est-ce que ce logement, ces murs, ont une fonction naturellement émancipatrice ? Qu'est-ce que l'analyse du vécu de ces jeunes, dans cette phase d'autonomisation, nous amène comme constat ?

Cette expérience d'accompagnement à l'autonomie au sein d'un logement est souvent très riche mais est également « une mise à l'épreuve ». Le logement devient un lieu d'expérience où les jeunes se « re-rencontrent ». Ces murs deviennent également miroir. C'est dans ce contexte que nous les accompagnerons dans cette nouvelle phase de leur parcours. Cette thématique du « logement miroir » nous guidera dans ces quelques pages. Des témoignages et des éléments de réflexion, principalement sous-forme de vignettes cliniques, seront en filigrane des cinq sous-parties, qui constituent ce rapport d'activité. Celui-ci sera illustré par des photos issues du travail en collaboration avec Maria Baoli, réalisées au sein de notre maison « Léon » tout au long de l'année 2021¹.

¹Vous trouverez une explication de cette démarche dans la 4ème partie intitulée « La dynamique collective au sein de nos logements ». Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter la page de l'artiste : <https://cargocollective.com/MariaB/The-Mirror>

Première partie : Quelques chiffres sur le dispositif KAP

Afin de rendre cette section la plus lisible possible, nous avons réalisé une ligne du temps basée sur les différentes étapes du parcours d'un.e jeune passé.e par le KAP.



Quatre étapes différentes, dans un ordre chronologique, ont été retenues :

La première étape est la demande KAP. A cette étape, le.la jeune entame sa candidature KAP. Les différentes procédures KAP entamées sont reprises dans un tableau spécifique, outil dynamique nous permettant de suivre les différents stades de chacune des candidatures entamées.

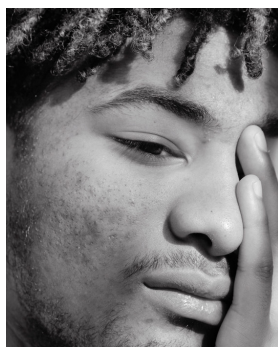
La deuxième étape consiste à la candidature KAP. A ce moment-là, la candidature du.de la jeune est aboutie. Il.Elle remplit l'ensemble des conditions nécessaires à l'entrée et a mené une première réflexion sur les différents points qu'il.elle voudrait mettre au travail s'il.elle entre dans un logement KAP (santé, scolarité, travail avec la famille, loisirs, autonomie fonctionnelle, etc.).

Le comité d'accompagnement du projet² est ensuite informé des candidatures abouties afin de procéder à la sélection dès qu'une place se libère.

La troisième étape consiste à l'entrée dans une de nos unités d'hébergement. Les jeunes y sont accompagné.e.s sur un temps plus ou moins long, en fonction des évolutions de leurs projets. Nous utilisons différents outils et canevas qui nous donnent plusieurs informations pertinentes sur les jeunes hébergé.e.s et leurs parcours.

La quatrième étape se situe après le passage au KAP. Nous recherchons une solution de logement avec les jeunes qui quittent le dispositif. Nous continuons d'accompagner une partie de nos jeunes, quelques temps après le passage par nos logements. Nous rencontrons à nouveau tou.te.s les jeunes six mois après leur passage au KAP afin qu'ils.elles nous fassent un retour. Une partie importante des jeunes restent en contact avec notre service au-delà de cette période.

1.1. Première étape : demandes KAP – candidatures entamées en 2021



Le KAP vise un public assez large qui constitue l'ensemble des jeunes entre 16 et 25 ans, sans hébergement stable, et en rupture et/ou en crise avec le milieu de vie habituel. Ce tableau reprendra le nombre de candidatures KAP entamées en 2021. Cette partie donnera également des informations plus précises sur l'âge, l'origine géographique et la situation familiale des candidat.e.s.

²Le comité d'accompagnement KAP prend les décisions importantes concernant le projet en tant que tel, mais aussi concernant chaque jeune. Le comité se réunit pour l'analyse des candidatures. Il se rassemble également quatre fois par an pour évaluer le projet et planifier les grandes avancées. Il se réunit au minimum une fois par an pour faire l'évaluation de son fonctionnement et du projet. Le comité KAP est un comité composé de trois personnes (le coordinateur du service social du CPAS de Saint-Gilles, le directeur du CEMO et le chargé de projet KAP).

Tableau 1 : Nombre de demandes KAP en 2021

Type de public	Nombre de demandes	Pourcentage arrondi
1. Mineur.e âgé.e de 16 à 18 ans	42	38%
2. Parent.e mineur.e âgé.e de 16 à 18 ans avec enfant.s ou mineure enceinte	4	4%
3. Parent.e âgé.e de 18 à 21 ans (accomplis) avec enfant.s	4	4%
4. Parent.e âgé.e de 22 à 25 ans avec enfant.s	1	1%
5. Jeune âgé.e de 18 à 21 ans (accomplis)	47	42%
6. Jeune âgé.e de 22 à 25 ans	13	11%
Total	111	100%

111 jeunes se sont présenté.e.s au CEMO afin d'entamer une candidature dans le projet KAP en 2021. Ce chiffre est le plus élevé depuis la création de notre dispositif et confirme la tendance à la hausse des demandes que nous notons depuis quelques années. Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette augmentation. Tout d'abord, il peut apparaître que le dispositif KAP est plus connu qu'auparavant, que ce soit au sein des différents secteurs du soin et de l'aide sociale, mais aussi

directement auprès des jeunes. Ensuite, nous pourrions imaginer que le phénomène de l'errance et du sans-abrisme chez les jeunes est en augmentation sur le territoire de la région bruxelloise. Enfin, les effets de la « crise covid », qui a exacerbé les problèmes chez les jeunes et les familles les plus précaires et donne lieu à des épisodes de ruptures, commenceraient à se faire sentir. Les chiffres des années qui viennent devront être analysés au regard de ces différentes hypothèses.

Nous notons que nous continuons à toucher majoritairement des jeunes isolé.e.s entre 17 et 21 ans accomplis (environ 80 % des jeunes), et tout autant des filles que des garçons³. En 2021, une augmentation substantielle de la part des demandes de mineur.e.s apparaît clairement. Ce chiffre est à corroborer avec le tableau qui suit (tableau 2 : Envoyeur.se.s des jeunes en 2021). En effet, celui-ci nous indiquera que les services d'aide à la jeunesse (destinés en priorité aux mineur.e.s) sont un envoyeur de plus en plus important, alors que la part des jeunes relayé.e.s par les secteurs adultes (et plus particulièrement par les CPAS) est en diminution depuis deux années. La part des 22-25 ans, demandeur.se.s d'entrer dans notre dispositif, reste, quant à elle, assez marginale. Quelques demandes de jeunes filles enceintes ou vivant avec un.e enfant arrivent également jusqu'à nous.



³En 2021, nous avons reçu 52 % de filles et 48 % de garçons en candidature KAP. A noter que nous avons rencontré quelques jeunes, en difficultés sociales et en rupture familiale, manifestant un mal être par rapport à la question de **leur identité de genre ou orientation sexuelle**, qui viennent questionner certaines des catégories et découpages classiquement utilisés.

Tableau 2 : Envoyeur.se.s des jeunes en 2021

Secteurs	Nombre de jeunes	Pourcentage arrondi
Aide à la jeunesse mandatee (dont SAJ et SPJ + AJ flamande)	26	23%
Aide à la jeunesse non mandatée (dont SOS Jeunes et Abaka)	21	19%
Connaissance, bouche à oreille, ancien.ne.s jeunes du KAP	19	17%
CPAS	16	14%
Sans-abrisme, maison d'accueil et centre d'accueil d'urgence	10	9%
Ecole et PMS	9	8%
Santé mentale	4	4%
Tuteur.rice MENA, Caritas, Plateforme Citoyenne	3	3%
Psychiatrie et hôpitaux	1	1%
Autres	1	1%
N.S.P.	1	1%
Total	111	100%

Une analyse des envoyeur.se.s de ces jeunes nous amène plusieurs informations pertinentes. Une variété importante d'institutions continue de relayer des jeunes dans notre dispositif. Le KAP se profile à l'intersection entre plusieurs secteurs, que ce soit, pour les mineur.e.s, l'aide à la jeunesse ou l'école ou pour les majeur.e.s, l'aide sociale générale, le sans-abrisme et la santé mentale. Nous avons ces dernières années une répartition assez similaire des envoyeur.es.s⁴.

⁴De manière plus ou moins égale par les CPAS, l'aide à la jeunesse et un groupe d'autres secteurs composés du sans-abrisme, de la migration et de la scolarité.

Depuis l'année passée, cette répartition a évolué. En effet, nous constatons une hausse marquante de la proportion des jeunes envoyé.e.s par l'aide à la jeunesse et venant à nous via le « bouche à oreille ». Par ailleurs, nous notons une diminution assez importante des jeunes relayé.e.s par les CPAS. Outre les liens plus ou moins étroits que nous entretenons avec ces secteurs, la manière dont ceux-ci se sont réorganisés au regard de la crise Covid ne semble pas étrangère à cette évolution. En effet, nous constatons, dans notre travail de terrain que beaucoup d'équipes, et plus particulièrement dans les CPAS, avec qui nous avons énormément de contacts, connaissent d'importants changements en termes de philosophie de travail et d'organisation⁵. Cela ne leur permet pas toujours d'accompagner les jeunes comme il serait souhaitable de le faire. Par ailleurs, en lien avec ce constat, et le fait n'est pas anodin, une partie non négligeable des jeunes arrivent à nous via d'ancien.ne.s jeunes passé.e.s par le projet. Ne pouvant plus trouver d'aide dans leur en-

tourage et chez leurs proches, en décrochage, souvent seul.e.s, ils.elles ne sont parfois suivi.e.s par aucun service. Ils.Elles mettent clairement en avant la question du non-recours. Nous noterons également, et cela n'apparaît pas spécialement dans ce tableau, qu'une part des demandes relayées par le secteur de l'aide à la jeunesse, du sans-abrisme, de la santé mentale ou de la migration sont des jeunes qui semblent ne pas trouver leur place dans les dispositifs spécifiques proposés par ces secteurs. Par exemple, certain.e.s mineur.e.s, en rupture et à l'approche de la majorité, ne peuvent être pris.es en charge adéquatement par l'aide à la jeunesse. Nous rencontrons également des jeunes, souvent avec des situations lourdes, qui se trouvent à la frontière des secteurs du social/santé et viennent questionner la manière dont nos services sont organisés⁶. Certain.e.s d'entre eux.elles se retrouvent dans des centres d'accueil d'urgence pour adultes, qui ne sont pas adaptés aux besoins spécifiques liés à leur jeune âge et à leur situation.

⁵A ce titre, lire le dossier récent d'alter échos : « CPAS – Tu craques ? » - <https://www.alterechos.be/cpas-tu-craques/>

⁶Nous avons mené une réflexion spécifique sur ces jeunes, parfois qualifié.e.s d'incasables, dans notre diagnostic social 2017 – 2020 intitulé : « Il (leur) manque une case ? A la rencontre des jeunes «dits incasables» et des services qui les accompagnent ». Ce dernier est disponible à l'adresse suivante : <https://www.cemoasbl.be/wp-content/uploads/2020/03/CEMO-AMO-Diagnostic-social-2020.pdf>

Tableau 3 : Provenance des jeunes qui entament une candidature KAP en 2021

Provenance	Nombre	Pourcentage
Bruxelles	95	86%
Flandre (dont jeunes « en errance » à Bruxelles)	12	11%
Wallonie (dont jeunes « en errance » à Bruxelles)	4	3%
Total	111	100%

La grande majorité des jeunes rencontré.e.s est issue de la région de Bruxelles-Capitale. Une part importante de ceux-ci sont domicilié.e.s dans les communes du croissant pauvre de la ville. Toutefois, nous continuons également de recevoir un nombre non-négligeable de jeunes issu.e.s de familles qui peuvent être un peu plus aisées, domicilié.e.s dans les communes du sud/sud est de Bruxelles. Le nombre de jeunes candidat.e.s domicilié.e.s en dehors de Bruxelles, est en augmentation cette année. Les jeunes non-bruxellois, qui s'adresse à notre service viennent pour la plupart de la région flamande. L'engagement de deux travailleuses bilingues et le renforcement des liens avec certain.e.s partenaires néerlandophones n'est pas étrangère à cette évolution.

1.2. Deuxième étape : Candidatures KAP abouties en 2021

Tableau 4 – Rapport candidatures prises en compte en 2021/Nombre de demandes en 2021

	2021
Rapport nombre de candidatures prises en compte/ demandes totales	38/111
Pourcentage	34%

Environ deux tiers des jeunes qui ont franchi la porte de notre service n'ont pu aller jusqu'au stade de la candidature dans le projet. Malgré une amélioration substantielle – due à un investissement important de notre équipe dans le soutien actif des jeunes durant le processus de candidature –, ce chiffre reste bas. Les causes en sont diverses. La difficulté d'obtenir un revenu, l'instabilité liée aux conditions de vie de ces jeunes, la difficulté de maintenir un lien, ainsi que les différentes étapes liées à notre procédure d'admission en sont les principales explications.



Il faut toutefois souligner qu'une partie importante des jeunes dont la candidature n'aboutit pas sont accompagné.e.s, et parfois de manière très importante, par notre service. En effet, la demande KAP est une porte d'entrée importante pour notre AMO. Informations sur les droits, accompagnement par rapport à l'obtention d'une aide CPAS et du RIS, création d'un réseau actif autour du/de la jeune, retissage de liens avec les proches ou la famille, ouverture d'un espace d'écoute, recherche d'une autre solution d'hébergement sont les principales interventions que nous réalisons avec ces dernier.ère.s.

Vignette clinique 1 - La difficulté de vivre dans un logement

La candidature de Benjamin⁸ a été sélectionnée. Ce jeune va enfin sortir de sa situation d'errance et avoir un logement de transit. Lors du premier rendez-vous avec ses intervenant.e.s, sont établis une série d'objectifs de travail autour du projet de son projet d'autonomie. Le contact se passe bien, jusqu'au moment où une date d'état des lieux d'entrée doit être fixée avec l'AIS gestionnaire du logement.

Très vite, les intervenant.e.s se rendent compte que le jeune candidat fuit ce moment et reporte sans cesse la date de l'entrée dans le logement. Imaginer se retrouver seul dans ce logement vide devient petit à petit une réalité trop effrayante pour Benjamin.

Ses intervenant.e.s tentent de le rassurer et Benjamin s'ouvre à eux.elles. Pour lui, vivre seul signifie aussi libérer une place au sein de la maison d'accueil qui l'hébergeait, perdre ses nombreux repères, et se séparer de cette communauté à laquelle il commençait enfin à s'attacher. Dans la discussion, le jeune finit par exprimer le besoin de continuer à dormir dans son centre d'accueil tout en proposant de passer ses journées avec ses intervenant.e.s KAP, ce qui est difficilement réalisable au vu du cadre du projet.

Suite à cela, un accompagnement de l'AMO – moins intensif que l'accompagnement proposé par notre dispositif – a pu être lui être proposé afin de l'aider à trouver ce qui lui conviendrait mieux.

⁸Tous les prénoms présents dans notre rapport d'activités sont bien entendus fictifs afin de préserver l'anonymat des jeunes.

1.3. Troisième étape : jeunes entré.e.s dans une de nos unités d'hébergement en 2021

Tableau 6 : Catégories des jeunes hébergé.e.s dans le projet en 2021

Au total, en 2021, vingt-sept bénéficiaires (dont trois enfants) ont été hébergé.e.s au sein du projet KAP. Pour ce tableau, nous avons pris en compte l'âge du.de la jeune à l'entrée dans le dispositif. Nous avons connu 13 entrées en 2021, le reste des jeunes étant déjà présent.e.s dans le dispositif en début d'année.

Type de public	Nombre de jeunes	Pourcentage arrondi
1. Mineur.e âgé.e de 16 à 18 ans	1	4%
2. Parent.e mineur.e âgé.e de 16 à 18 ans avec enfant.s ou mineure enceinte	2	8%
3. Parent.e âgé.e de 18 à 20 ans avec enfant.s	1	4%
4. Parent.e âgé.e de 22 à 25 ans avec enfant.s	0	0%
5. Jeune âgé.e de 18 à 21 ans (accomplis)	19	80%
6. Jeune âgé.e de 22 à 25 ans	1	4%
Total	24	100%

3 enfants ont également été hébergé.e.s dans le dispositif

Vu les nouvelles unités de logements que nous avons ouvertes cette année, le taux de jeunes en candidature qui ont in fine pu profiter d'un logement dans notre dispositif est en augmentation par rapport aux années précédentes. Toutefois, en mettant ces chiffres en résonance avec le tableau précédent (« Tableau 5 – Rapport candidatures prises en compte en 2021/Nombre de demandes en 2021 »), nous verrons également que seule une partie des jeunes dont la candidature a abouti a pu être admise dans les hébergements KAP. En effet, le nombre de logements actuels ne permet pas de répondre à l'ensemble des demandes et une part des jeunes ne pourront pas entrer dans notre dispositif. Le relais des jeunes non retenus vers d'autres projets reste compliqué. Nous continuons de déplorer le manque de services et projets adéquats pour accompagner ce public.

Au vu des nouveaux développements de notre parc de logements, il est toutefois probable que nous puissions faire entrer un nombre plus important de jeunes en 2022.

Vous constaterez également que les jeunes accompagné.e.s dans un logement sont en grande majorité des jeunes majeur.e.s isolé.e.s entre 18 et 21 ans accomplis. En effet, malgré un nombre important de « mineur.e » candidat.e.s pour une place au KAP, il n'est pas évident de les faire entrer de manière effective, au vu de leur difficulté d'obtenir un revenu. Victimes d'un jeu de « ping-pong » entre l'Aide à la Jeunesse et les CPAS, il faudra parfois attendre plusieurs mois et leur passage à la majorité, avant qu'ils.elles puissent obtenir une aide financière leur permettant de subvenir à leurs besoins. Bien que l'on ait constaté des changements positifs dans certaines pratiques, la manière dont les services se coordonnent autour de la question de la transition vers la majorité reste problématique. La mise en place de concertations et de protocoles d'accord effectifs entre les différents secteurs de l'aide est plus que nécessaire.

Vignette clinique 2 : La fin d'une ère/erre

Se stabiliser peut enfin être un soulagement sur le plan psychologique, mais c'est aussi source de grandes responsabilités. Etre majeur.e donne des droits : obtenir un revenu d'intégration en taux isolé de la part du CPAS, se domicilier seul.e à une adresse, etc., mais aussi des devoirs : payer son loyer et ses dettes. En effet, après avoir erré quelques mois, sans domicile et sans revenus, l'entrée dans un logement du projet KAP peut s'avérer particulièrement délicat au niveau administratif et fiscal pour certain.e.s jeunes. Comme métaphore, on pourrait dire qu'un code clignotant avec leur nouvelle adresse est envoyé à tous les organismes à qui ils.elles doivent de l'argent. La boîte aux lettres finit par déborder de courriers rappelant les anciennes et nouvelles dettes et amendes impayées. Ces jeunes, si content.e.s d'enfin prendre soin d'eux.elles, se voient déjà obligé.e.s de contacter les huissiers pour demander un plan de paiement et prendre rendez-vous au service de médiation de dettes de leur CPAS afin que ces montants soient déduits de leur revenu... Le loyer et les charges sont onéreux, mais il faut encore se serrer à la ceinture. Ils.Elles ne pourront pas s'acheter cette console de jeux ou ce beau tapis dont ils.elles rêvaient tant et voyaient si bien dans leur nouveau logement. Face à ces difficultés, d'autres jeunes préféreront rester dans l'errance et éviter ces contraintes...

Tableau 6 : Taux d'occupation des appartements en 2021

Nom de la structure	Jours d'occupation/ total jours	Taux d'occupation
KAP PARME – 3 unités	988/1095	90%
KAP VICTOIRE- 1 unité	130/130	100%
KAP LEON – 4 unités	1281/1460	88%
KAP CRICKX – 2 unités	683/730	94%
KAP MERODE – 1 unité	349/365	96%
KAP BROGNIEZ – 1 unité	303/365	83%
KAP VENISE – 1 unité	323/344	94%
KAP BOONDAEL – 1 unité	344/344	100%
KAP GENERAL JACQUES – 1 unité	25/25	100%
KAP TRONE – 1 unité	358/358	100%
N.S.P.	4784/5216	92%

Notre procédure d'entrée dans le KAP permet de réduire au maximum les délais entre un départ et une nouvelle admission⁹ afin de réduire au maximum le vide locatif. Au total, nous pouvons donc constater que sur l'ensemble des unités dont nous disposons en 2021, nous avons atteint un taux d'occupation de 92 %. Ce taux est élevé et prouve l'efficacité de cette procédure concernant cet aspect.

⁹Nous avons la possibilité de recevoir une nouvelle demande et de démarrer l'analyse de la candidature à tout moment sans attendre qu'une place se libère ; nous ne fonctionnons pas sur base d'appel à candidatures.

1.4. Quatrième étape : le post-KAP – hébergement des jeunes passé.e.s par le logement de transit en 2021

Type de « solutions » trouvées	Nombre de jeunes
Vers un logement stable de type appartement ou kot	8
Vers une maison ou un centre d'accueil	1
Retour chez les parents ou un membre de la famille	1
Retour « en errance »	0
Inconnue	1
Total	11

Nous tenons une attention particulière aux solutions de relogement après le passage par notre dispositif d'accompagnement. En effet, il nous paraît compliqué de se construire de manière autonome sans un « chez soi » où l'on se sent bien. Installation dans un kot ou un appartement pour la plupart, retour en famille et projet de couple pour d'autres, nous tentons au maximum que les bénéficiaires aillent vers un projet qui leur convient pour le futur. Cette année, la grande majorité des jeunes sorti.e.s du logement de transit ont été vers une situation de relogement¹⁰.

Il va sans dire qu'au vu de la difficulté d'accéder à un logement de qualité, l'exercice est périlleux. Pour ce faire, nous avons développé plusieurs outils¹¹ et avons envisagé, dans certains cas, une courte prolongation au-delà de la durée maximale d'un an dans le projet. Ces outils et cet accompagnement spécifique font globalement leur preuve.

¹⁰Neuf jeunes sorti.e.s de notre dispositif de transit en 2021 ont pu aller vers une solution qui leur convenait. Pour les deux autres jeunes, nous avons dû malheureusement, pour différentes raisons (non-paiement des loyers, cadre d'accompagnement pas adapté, etc.), mettre fin prématurément au projet au sein du logement de transit.

¹¹Guide logement, formation autour de la recherche logement, accompagnement spécifique à la recherche de logement, projet de KAP court terme, etc.

Une partie des jeunes ont intégré un logement sur le marché privé. Malheureusement, pour ces jeunes, le coût de ces appartements était souvent élevé au regard de leur revenu. A noter que quelques-un.e.s d'entre eux.elles ont pu intégrer des logements appartenant au parc des AIS, et accéder à un logement de qualité à un coût intéressant.

Pointons encore que bien que nous gardions de nombreux liens avec une bonne partie des bénéficiaires passé.e.s par notre dispositif, nous manquons parfois de données objectives par rapport à la suite de leur parcours. Comment les jeunes ont pu gérer ce logement à la suite de leur passage au KAP ? Comment ont-ils.elles construit leur futur ? Qu'est-ce qui a été une aide/un frein pour la suite ? De manière plus générale, il serait intéressant de se pencher de manière plus précise sur la trajectoire (sociale, résidentielle, scolaire, etc.) de nos anciens.bénéficiaires.

Vignette clinique 3 : La présence rassurante d'un animal

Le R.O.I. du projet KAP stipule que les locataires ne peuvent pas avoir d'animaux au sein de leurs logements. Toutefois, face à l'angoisse de devoir prendre soin de soi, plusieurs de « nos jeunes » ressentent le besoin de s'occuper d'un animal afin de se sentir « vivant.e.s ». Pour d'autres jeunes encore, un animal peut apporter du réconfort et leur permettre de se sentir en sécurité. Néanmoins, un animal, aussi gentil soit-il, demande du temps et de l'attention, réclame d'être nourri aussi souvent que soi-même et peut aussi dégrader un logement. Les conséquences peuvent devenir très onéreuses pour les locataires. Beaucoup de jeunes que nous avons suivis cette année ont eu ce rêve d'habiter dans une grande maison avec terrasse et jardin avec des animaux. La recherche d'un logement en tenant compte de leur situation réelle a été vécue comme une injustice pour ces jeunes.

Deuxième partie : Vers la gestion de 20 unités de logement KAP

L'augmentation du nombre de demandes de jeunes souhaitant intégrer notre dispositif implique l'ouverture de nouvelles unités de logement. Nous avons pu en ouvrir six nouvelles en 2021. En 2022, nous continuerons cette dynamique de développement. L'ouverture de deux nouvelles unités au sein d'un logement solidaire et intergénérationnel situé à Molenbeek est en effet programmée dans les mois qui viennent. Deux unités supplémentaires seront plus que probablement ouvertes en début 2022 grâce au partenariat avec une nouvelle AIS. Ces développements porteront à 20 le total des unités gérées.

8 Logements en partenariats avec l'AIS Logement Pour tous

- KAP Léon à Ixelles – ouvert en 2014 – 4 unités de logement de transit – Type kot - Projet de logement solidaire en partenariat avec Convivial (accompagnement de personnes réfugiées)
- KAP Crickx à Saint-Gilles – ouvert en 2016 - 2 unités de logements – Studios– bail court terme
- KAP Brogniez à Anderlecht – ouvert en 2020 – 1 unité de logement de transit – Studio
- KAP Victoire à Saint-Gilles- **Nouveau logement 2021** - 1 unité de logement – appartement–bail court terme

4 Logements en partenariat avec l'AIS Habitat et Rénovation (nouveau partenariat 2021)

- KAP Venise à Ixelles – **nouveau logement 2021** – 1 unité de logement de transit – Appartement
- KAP Trône à Ixelles – **nouveau logement 2021** – 1 unité de logement de transit – Appartement
- KAP Boondael à Ixelles – **nouveau logement 2021** – 1 unité de logement de transit – Appartement
- KAP Général Jacques à Ixelles – **nouveau logement 2021** – 1 unité de logement de transit – studio

Logements en partenariat avec l'AIS MAIS (nouveau partenariat 2021)

- KAP Industrie à Molenbeek – **nouveau logement 2022** – 2 unités de logement de transit – Studios Projet de logement solidaire en partenariats avec 1toits2ages et Convivial

4 Logements en partenariat avec l'AIS Verhaegen

- KAP Parme à Saint-Gilles – ouvert en 2010 – 3 unités de logement de transit – appartements
- KAP Mérode à Forest – ouvert en 2018 – 1 unité de logement – appartement – bail court terme

Troisième partie : Le développement du réseau institutionnel

Afin prévenir des situations d'errance et de mieux répondre aux besoins des jeunes, nous tentons de créer des liens et partenariats au sein de différents secteurs. Nous citerons, sans être exhaustif, les secteurs de l'aide sociale générale (CPAS), du sans-abrisme, de l'aide à la jeunesse et la santé mentale. Nous avons, par exemple, en 2021, continué à nous investir dans différents groupes de travail. Ces groupes sont une ressource importante pour notre équipe. Entre autres, la coalition bi-communautaire A way home, regroupant de nombreuses actrices et visant à mettre fin au sans-abrisme des jeunes à Bruxelles ne nous a pas mal occupé. Notons également, comme faits marquants de cette année, l'organisation d'un forum intersectoriel « Jeunes et autonomie : vers une approche partagée », ainsi que le développement du réseau intersectoriel « Jeunes en errance » Macadam.

Nos groupes de travail

- Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale, participation à deux groupes d'Intervision et au groupe de réflexion autour des transitions problématiques
- Coalition bicommunautaire A Way Home – membre du groupe porteur et de différents groupes de travail
- Membre du Groupe Logement de la Coordination Sociale du CPAS de Saint-Gilles
- Membre de la Plateforme Aide à la Jeunesse/CPAS

Nos partenaires de terrain

- Mise en place de partenariats et de relais au sein des secteurs de la santé mentale (réseau de soin, équipes mobiles, hôpitaux, projets particuliers, etc.), du sans-abrisme (maison d'accueil, accueil d'urgence, Brus'help, etc.), de l'aide à la jeunesse (mandatée et non -mandatée) et du logement (réseau habitat tel que le CAFA et Habitat et Rénovation, AIS, etc.)
- Développement de partenariats dans le secteur de l'aide sociale générale (liens avec une quinzaine de CPAS Bruxellois)
- Développement de partenariats avec le réseau néerlandophone bruxellois grâce à l'engagement de deux travailleuses bilingues et le soutien de la COCOM

Vignette clinique 4 - La création du réseau autour des jeunes

Nos groupes de travail et nos partenaires de terrain nous ont permis d'avoir davantage de connaissances des services existants, à destination des jeunes.

Par exemple, cette année, le CEMO a notamment été interpellé par certains types de problèmes des jeunes, qui relèvent de la santé mentale. En effet, ceux.celles-ci ont traversé des événements très difficiles qui ont eu un impact sur leur moral.

Cependant, il n'est pas toujours facile pour un.e jeune d'accepter ce mal-être et l'aide proposée. Parfois, ils.elles sont simplement à la recherche d'« un nid pour disparaître ». Mais si ce nid n'est pas assez solide et sécurisant, il finit par s'effondrer...

Notre approche de travail se voulant la plus généraliste possible, nous avons donc tenté de trouver des lieux où les jeunes puissent aller se déverser et avoir un soutien psychologique, plus ou moins long. Plusieurs services ont d'ailleurs ouvert leurs portes à l'accueil et l'écoute des jeunes sans rendez-vous, d'autres services se sont déplacés à domicile, ce qui nous a permis de travailler davantage sur le réseau des jeunes en lien avec leurs besoins.

Notre investissement au sein de Macadam

Créée officiellement en fin de l'année 2020, l'association a pour objectif de mettre fin au sans-abrisme des moins de 26 ans en région bruxelloise. À la base de cette dernière, on retrouve une dynamique intersectorielle à travers la collaboration avec des services du secteur de la santé mentale (Le Méridien, Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale); des services de l'aide à la jeunesse non-mandatée (CEMO, SOS Jeunes - Quartier Libre, Abaka), un service de lutte contre le sans-abrisme (L'Ilot), ainsi que le Forum - Bruxelles contre les inégalités et le Délégué Général aux Droits de l'Enfant. Une partie de représentant.e.s de ces services, dont le CEMO, constitue le Conseil d'Administration de Macadam.



RÉSEAU INTERSECTORIEL DES JEUNES EN ERRANCE

A ce jour, quatre modalités d'actions sont développées par Macadam :

1) Un dispositif d'accueil de jour situé à Anderlecht permettant de renouer des liens avec ces jeunes tout en répondant à leurs besoins primaires. Dans cet espace, douche, lavoir, repas, consignes, espace public numérique, recharge téléphone, repos, jeux leurs sont proposés.e.s. Ce sont autant de prétextes pour créer du lien avec ces jeunes. Toute une équipe psycho-sociale est à disposition pour les aider et les accompagner dans leurs éventuelles demandes et démarches. Divers partenaires construisent et développent des permanences thématiques dans le dispositif (infor-drogue, Abaka, CEMO, etc.).

2) La mise en réseau de partenaires pour repérer ces jeunes, les aider dans leurs démarches et construire des solutions structurelles (ex : création de la coalition A Way Home, campagne #les incasables en partenariat avec le Forum, travail de réflexion avec le Parlement francophone bruxellois pour lutter contre le sans-abrisme des jeunes, etc.).

3) Des maraudes de rue pour aller vers les jeunes en errance.

4) La création de groupes de parole et de soutien pour les jeunes ayant vécu des parcours d'errance et de rue.

Notre forum associatif – le 17 juin 2021

Notre forum participatif « Jeunes et autonomie : vers une approche partagée » a eu lieu le 17 juin 2021. Il a été organisé en partenariat avec Abaka, Point Jaune, les CPAS d'Ixelles et de Saint-Gilles, FIJ asbl, Collectiv'a, @tome 18-24, Bru-Stars et Outremer et avec le soutien du Conseil de Prévention de Bruxelles.

Ce forum avait pour objectifs de :

- Instaurer un dialogue constructif entre les différents secteurs travaillant au bénéfice des jeunes en situation d'errance.
- Stimuler et favoriser la mise en réseau, ainsi que la collaboration entre les acteur.rice.s et secteurs concernés.
- Transmettre des recommandations et des avis au Conseil de Prévention de Bruxelles.
- Mettre en avant les outils, projets mis en place pour accompagner les jeunes en autonomie.
- Mieux comprendre et connaître les besoins et réalités des publics et favoriser la participation des jeunes.
- Soutenir la mise en œuvre du protocole de collaboration Aide à la jeunesse/CPAS et mise en place de liens entre autres secteurs.

Tenu en distanciel, il a rassemblé près d'une centaine de participant.e.s dont de nombreux.euses jeunes et a donné lieu à d'intéressantes rencontres et réflexions...

JEUDI 17 JUIN 2021
13h00 à 17h00 (Accueil à partir de 12h30)

FORUM ASSOCIATIF "JEUNES ET AUTONOMIE"

VERS UNE APPROCHE PARTAGÉE.

QUELLES SONT LES IDÉES, LES QUESTIONS ET LES POSSIBILITÉS POUR MIEUX ACCOMPAGNER LA TRANSITION VERS L'ÂGE ADULTE ?

GRATUIT

ONLINE VIA ZOOM

POUR QUI ?
A destination des jeunes et des professionnels qui les accompagnent.

INSCRIPTION
Avant le 04 juin 2021 :
milena.libert@cemoasbl.be

RENSEIGNEMENTS
02/533.05.60
places limitées !



Éditeur responsable Olivier Gatti - CEMO - Rue de Parme 86 1060 Saint-Gilles / Graphisme : www.arroz2bal.be

Divers

- 22/04/2021, présentation du dispositif KAP, ainsi que différents constats qui en découle lors de la journée d'étude « Adolescence : Rupture-Mutation-Transition », organisée par le département adolescents et jeunes adultes (DAJA) et la formation aux pratiques dans le champ de l'adolescence et de la jeunesse (FPAJ).
- 20/11/2021, conférence dans le cadre de l'exposition « Le miroir » à Kult'XL.

Quatrième partie : Le collectif dans les maisons

L'affiliation est un pas important de l'autonomie qui se situe dans le rapport à soi, le rapport aux autres, à la communauté et plus largement à la cité. Nous avons constaté que les jeunes, une fois en autonomie, peuvent s'enfermer dans une sorte d'isolement social¹². A l'inverse, d'autres feront d'abord l'expérience d'un envahissement de leurs relations au sein de leur hébergement menant aux débordements et aux conséquences négatives. Partant du principe qu'il ne nous appartient pas que les jeunes hébergé.e.s au KAP deviennent les meilleur.e.s ami.e.s du monde, nous avons souhaité développer un minimum de rencontres et de dialogues afin qu'ils.elles puissent simplement se connaître, apprendre à s'interpeller adéquatement, à gérer certaines situations ensemble et à s'entraider. Nous avons en 2021, tout en tenant compte des mesures sanitaires, renforcé la participation des jeunes et des aspects collectifs à travers l'augmentation des sorties et moments collectifs proposés, ainsi que la redynamisation des réunions des habitant.e.s organisées au sein de nos logements. Nous avons également développé le projet artistique collectif « Le miroir » et continué à proposer différentes formations autour de l'habitat à nos locataires.



¹²Une partie des jeunes hébergé.e.s nous ont par ailleurs fait part d'une certaine souffrance, liée à l'isolement provoqué, entre autres, par la crise de Covid-19.

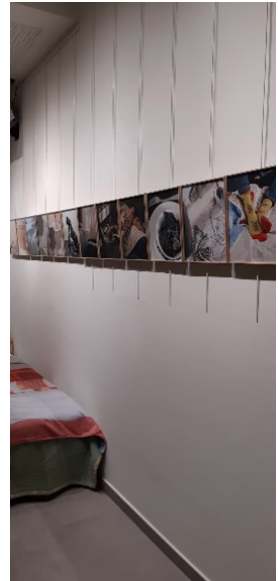
Sorties culturelles organisées en 2021

Sorties	Dates
Participation au Forum « Jeunes et Autonomie »	17/06
Sortie Vélo	29/06
Visite de la ville de Gand	12/08
Journée aventure sur la place Morichar	21/08
Jeu de piste à Bruxelles	27/09
Cinéma	12/10
Atelier cuisine sur la place Morichar	27/10 24/11 29/12
Visite de l'expo « Le Miroir » à Kult'xl	13/10
Visite Urbex à Malines	30/12



Projet logement miroir :

Entre le 04/11 et le 21/11, Maria Baoli, a exposé à KULT XL Ateliers le travail qu'elle a réalisé depuis plus d'un an avec les habitant.e.s du logement solidaire "le Léon" cogéré par le CEMO, Convivial et Logement Pour Tous. Au cœur de ce travail, la photographe s'interroge sur l'identité, le voyage, l'exil, et plonge dans une réflexion plus large autour de la notion de l'espace et des frontières physiques et mentales. Un livre documentant cette expérience sera bientôt publié.



AGUSTÍN FERNÁNDEZ MALLO 4/11, 19.00, Bozar,
www.bozar.be

2 La maison des âmes en transit
FR/ Dans son exposition solo *The Mirror*, la photographe basée à Bruxelles Maria Baoli pousse la porte du projet Léon, soit une maison à Ixelles où cohabitent jeunes gens ayant quitté leur cellule familiale et demandeurs d'asile. Pour les uns et pour les autres, un toit de transit, un foyer temporaire pour construire de nouveaux lendemains. Pour l'artiste, un espace hautement symbolique qu'elle explore avec son appareil photo, cherchant *sur et entre* les murs de cette grande maison le miroir des âmes qui les habitent. Ce faisant, elle questionne avec fragilité la notion de chez-soi lorsque la vie vous en a privé. (SOS)

MARIA BAOLI: THE MIRROR
4 > 22/11, Salle Wiertz, culture.ixelles.be

3 It's a Mirócle!
EN/ Joan Miró (1893-1983) is without a doubt



Nous animons régulièrement, en partenariat avec le CAFA et Habitat et Rénovation des après-midis de formation. Ces modules abordent tout autant la question de la gestion de l'énergie, du bien habiter que de la recherche de logement.



Synthèse de l'année 2021

- Un nouveau subside octroyé par la COCOM afin de poursuivre le développement du dispositif KAP et le renforcement de l'équipe d'accompagnement grâce à l'engagement de nouveaux.elles travailleurs.euses
- Le renouvellement du soutien par la Ministre de l'Aide à la Jeunesse
- Le renouvellement de notre agrément en AIPL
- L'ouverture de six nouvelles unités de logements
- La création de partenariat avec deux nouvelles Agences Immobilières Sociales (Habitat et rénovation et la MAIS)
- L'organisation d'un forum intersectoriel autour de l'autonomie
- Le développement de notre réseau de partenaires, au sein des CPAS, des secteurs du sans-abrisme, de la santé mentale ou de l'aide à la jeunesse.
- La contribution à la création du dispositif d'accueil de jour « Macadam » et l'investissement actif dans la coalition intersectorielle A Way Home
- La participation active à la campagne « #les incasables » ayant abouti à un vote de recommandation pour soutenir les jeunes en errance au Parlement francophone bruxellois
- Le soutien et la mise en place, au sein de la maison LEON, du travail artistique « le Miroir » avec la photographe Maria Baoli
- La traduction de notre site en néerlandais et en cours pour l'anglais et la possibilité de recevoir les jeunes dans ces langues

Perspectives pour 2022

- L'ouverture de nouvelles unités de logement afin d'atteindre le total de 20 unités
- La mise en place en partenariat avec la MAIS, Convivial asbl et 1toit2ages d'un projet de logement solidaire à Molenbeek (2 unités de logement – ouverture prévue en mars 2022)
- Un projet plus stable grâce à la mise à disposition de moyens plus pérennes
- La relecture et réécriture de notre projet pédagogique et une refonte de certains outils nous permettant d'accompagner au mieux les jeunes
- L'écriture d'un diagnostic social à partir des constats de terrain qui ont émergé ces derniers mois
- Un renforcement de notre travail intersectoriel et plus particulièrement avec le secteur de la santé mentale
- Le renforcement de la transversalité avec les autres projets du CEMO
- L'élargissement du réseau autour du projet et du de la jeune, de nouveaux partenaires dans l'Aide à la Jeunesse, les Centres Publics d'Action Sociale, la santé mentale ou le sans-abrisme
- La recherche de partenariats avec de nouvelles Agences Immobilières Sociales
- La mise en place d'une permanence « logement et autonomie » au sein du dispositif bas-seuil Macadam
- ... et probablement d'autres choses encore ...

Conclusion

“L’être humain (...) ne peut pas ne pas habiter en poète. Si on ne lui donne pas, comme offrande et don, une possibilité d’habiter poétiquement ou d’inventer une poésie, il la fabrique à sa manière”.

Henri Lefevre.



A l’issue de ce rapport, vous en savez un peu plus sur le profil du public accompagné, sur les activités organisées, sur certains constats partagés, ainsi que sur les perspectives futures de notre dispositif KAP. Celui-ci continue de se développer, année après année, afin de poursuivre au mieux les finalités fixées. Les projets pour les années à venir sont nombreux et mobilisateurs pour notre équipe, qui reste plus que jamais présente au côté des jeunes en transition vers l’âge adulte.

La question du « logement miroir » est le fil rouge qui nous a guidé dans ces quelques pages. Les jeunes rencontrés ont un vécu fait de violences intra-familiales, de carences affectives et dont le monde intérieur n’est pas très sécure. Ces éléments qui les constituent, influent sur la manière dont ils.elles abordent cette nouvelle étape de leur parcours. Ce « chez eux.elles » est un lieu d’expérience où ils.elles se rencontrent eux.elles-mêmes, sans faux fuyant. Les murs de nos logements deviennent miroir.



En 2021, cette première expérience charnière, d'autonomisation au sein d'un logement, a été de nouveau marquée par le contexte social et sanitaire. En effet, les conséquences de la « crise covid » ont continué à influencer les différentes sphères de leur vie. Comment vivre sereinement cette transition, lorsque différents supports (groupes de paires, culture et loisirs, école, famille, services, etc.) sont difficilement accessibles, moins adaptés et moins contenant ? Dans ce contexte de « repli », l'effet miroir du logement a été renforcé. « Habiter » son logement a rencontré de nouvelles dimensions.

En reflet de cette expérience, émergent donc différentes questions. Comment faire lorsque la construction psychique de l'individu s'est faite dans des contextes sociaux, familiaux, affectifs « insécures » ? Ce logement est un ancrage, mais comment l'habiter ? Vide à l'intérieur, il est difficile de pouvoir investir un lieu qui est celui du chez soi, du propre et de l'intimité.

Ce miroir, ils.elles pourraient le briser sur ces murs, mais résilient.e.s ; ils.elles prennent le temps de se regarder et (re)construisent. Ce logement qu'ils.elles occupent, les personnes qui les accompagnent dans cette transition, deviennent outil de subjectivation et leur permettent d'envisager une nouvelle trajectoire...

Henri Lefevre nous amène un éclairage intéressant quant au concept d'« habiter ». Pour ce philosophe, le sens de ce mot est complexe, et ne peut se limiter à l'action d'être logé.e. C'est un terme qui « déborde de tous côtés », l'habitation et l'être ne peuvent pas se penser l'un sans l'autre. Avec ce point de vue plus holistique, l'outil logement, tel que nous le proposons au sein du KAP, prend de nouvelles formes. Au-delà des dimensions fonctionnelles de l'autonomie, il nous amène à nous aventurer vers ses sphères relationnelles et citoyennes...

Et c'est aussi dans l'accompagnement et le soutien concret des jeunes, face à ces questions et difficultés que « l'habiter » suscite, que notre travail autour de la prise d'autonomie prend tout son sens.

KAP

En quelques chiffres

EN 2021, LE KAP A GERÉ 111 DEMANDES KAP DONT:



42% sont directement orientés par un partenaire du secteur de l'AAJ

38 candidatures abouties au final

27 jeunes hébergés dont 3 avec un enfant

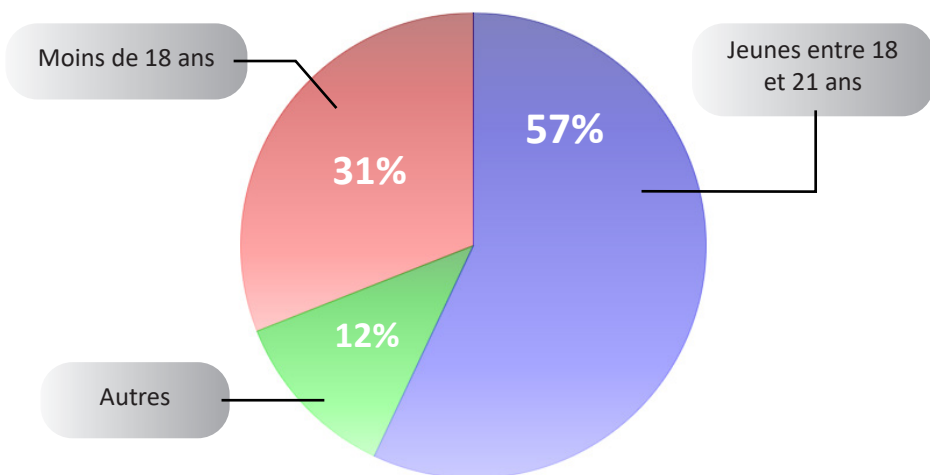


48% de garçons
52% de filles



8 jeunes parents avec enfant(s)

88% DES JEUNES QUI ENTRENT AU KAP ONT ENTRE 16 ET 21 ANS



Saviez-vous que depuis la création du KAP en avril 2010, nous avons traité près de **900 demandes ?**

Nous avons accueilli près de 147 jeunes ainsi que 17 enfants accompagnant leur jeune maman.

Avec le soutien de

Actiris

l'Aide à la Jeunesse

Arc En Ciel

CAP 48

la Commission Communautaire Commune (cocom)

la Commission Communautaire Francophone (cocof)

le Conseil de Prévention de l'aide à la jeunesse de Bruxelles

le CPAS de Saint-Gilles

la Fédération Wallonie-Bruxelles

la Fondation Roi Baudouin

la Loterie Nationale

nos partenaires AIS : l'AIS de Saint-Gilles, l'AIS Logement Pour Tous, La M.A.I.S, Habitat & Rénovation

Crédits photos : Maria Baoli

